

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N°DNCMP/...../F/2017 pour la Fourniture des matériaux**

**Date de publication** : ...../...../2017

**Date d'ouverture**: ...../...../2017

**Objet de l'Appel d'Offres**

La commune de Kigamba invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres pour la **Fourniture des matériaux importés (huisserie)**.

Le marché est en un lot :

La Commune a obtenu un financement de la part du Gouvernement du Burundi appuyant le programme de la maîtrise d'ouvrage communal à travers le Fonds National d'Investissement Communal. La Commune de Kigamba a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de **fourniture des matériaux importés**

**Spécification du marché**

3. Le présent Appel d'Offres est lancé auprès des entreprises nationales et étrangères établies au Burundi.
4. Le marché est en 1 lot.
5. Le marché est à réaliser dans un délai maximum de **45 jours**

**Conditions de participations**

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 55 du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres.

**Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :  
**Au Bureau de la Commune** Kigamba moyennant le paiement de cinquante mille (50.000fbu) francs burundais : 25.000fbu sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 25.000fbu au compte 138 ouvert à la COOPEC Kigamba au nom de la commune de Kigamba

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

-Madame l' Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics,

en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

### **Présentation de l'offre**

10. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de cinq cent mille(500.000) francs Burundais.

11. Les offres doivent être soumises à La commune de Kigamba  
L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

### **Validité des offres.**

12. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

### **Date limite de dépôt des offres.**

13. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, **au plus tard le 20./...6.../ 2017 à 10 heures**

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

### **Séance d'ouverture des offres**

14. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le souhaite ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP et d'un observateur du FONIC à l'adresse mentionnée ci-dessus **le 20./...6.../2017 à 10h30**. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

### **Critères de qualification des soumissionnaires.**

15. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

16.1. Au niveau administratif :

1. La Preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. La Caution bancaire de soumission suivant le modèle du DAO ;
3. Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché,
4. Les Statuts du soumissionnaire (personne morale);
5. L'Attestation de non redevabilité en original délivrée par les services de l'OBR;
6. Le Certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
7. L'adresse fixe est connue du soumissionnaire.
8. Une attestation de non redevabilité délivrée en originale par l'INSS en cours de validité;
9. une attestation de non faillite délivrée par le tribunal de Commerce;.
10. Registre de commerce ( copie)

16.2. Au niveau technique :

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter les travaux.

16.3. **Au niveau financier** :

La preuve que le soumissionnaire est à même d'exécuter le marché avec ses propres fonds.

A cet effet, le soumissionnaire doit fournir une attestation de capacités financières de sept million (7.000.000FBU).

Fait à KIGAMBA, le 18/05/2017

NAHIMANA Marie-Rose  
**Administrateur Communal et**

**Personne Responsable des Marchés Publics**

